



**IAE PARIS**

**Fonds de dotation**

**Siège Social : 8 B rue de la Croix Jarry  
75013 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**



**IAE PARIS**

**Fonds de dotation**

**Siège Social : 8 B rue de la Croix Jarry  
75013 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Aux membres du Conseil d'administration du Fonds de Dotation IAE PARIS,

**I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation IAE PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

**II - Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**OPEFIN Holding – 2 rue du Baron Gérard – 78100 Saint Germain-en-Laye**

**Audit – Expertise Comptable – Stratégie – Conseil aux entreprises**

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre

Société d'expertise comptable inscrite auprès de l'ordre des Experts Comptables de Paris – Ile-de-France

SARL au capital de 201 000 euros – RCS Versailles Nr 808 583 058

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Règles et méthodes comptables

##### ***Les dons affectés et le suivi des fonds dédiés***

Les dons affectés en fonds dédiés, dont le montant figurant au passif du bilan au 31 décembre 2023 s'élève à 143.129 euros. Les fonds dédiés sont présentés dans l'annexe des comptes annuels sur le paragraphe « Variations des fonds dédiés ».

Nous avons considéré que l'analyse de ces fonds dédiés est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans la présentation des comptes du Fonds de dotation.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :

- S'assurer de la réalité des dons reçus ;
- Contrôler le fondement des montants inscrits en dons ;
- Contrôler, par sondages, l'utilisation des fonds alloués par les tiers financeurs ou donateurs ;
- Juger du risque d'obligation de restitution et de la nécessité consécutive de constituer des provisions.

### **IV – Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.





## **V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du conseil d'administration.

## **VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint Germain-en-Laye,  
Le 18 Avril 2024

Société OPEFIN'HOLDING  
Christophe FONTENEAU

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Versailles et du Centre

**OPEFIN Holding – 2 rue du Baron Gérard – 78100 Saint Germain-en-Laye**  
**Audit – Expertise Comptable – Stratégie – Conseil aux entreprises**

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre  
Société d'expertise comptable inscrite auprès de l'ordre des Experts Comptables de Paris – Ile-de-France  
SARL au capital de 201 000 euros – RCS Versailles Nr 808 583 058



## **Annexe faisant partie intégrante du rapport du commissaire aux comptes**

### ***Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 460	1 460		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>1 460</b>	<b>1 460</b>		
Comptes de liaison <b>II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	63 759		63 759	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	51 171		51 171	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	135 864		135 864	288 462
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL III</b>	<b>250 794</b>		<b>250 794</b>	<b>288 462</b>
Frais d'émission des emprunts <b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations <b>V</b>				
Écarts de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>252 254</b>	<b>1 460</b>	<b>250 794</b>	<b>288 462</b>



## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Reserves</b>		
Reserves statutaires ou contractuelles		
Reserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 262	1 262
Excédent ou déficit de l'exercice	-9 945	
<b>Situation nette</b>	<b>-8 683</b>	<b>1 262</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>-8 683</b>	<b>1 262</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	143 129	206 599
<b>TOTAL III</b>	<b>143 129</b>	<b>206 599</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 848	77 100
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 500	3 500
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL V</b>	<b>116 348</b>	<b>80 600</b>
Écarts de conversion passif	<b>VI</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>250 794</b>	<b>288 462</b>



## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	23 016	
Utilisations des fonds dédiés	66 713	
Autres produits	840 000	710 000
<b>TOTAL I</b>	<b>929 730</b>	<b>710 000</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	884 374	543 196
Aides financières	52 800	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	3 243	163 049
Autres charges		
<b>TOTAL II</b>	<b>940 417</b>	<b>706 245</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-10 687</b>	<b>3 755</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation	4 610	108
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	15	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>4 625</b>	<b>108</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	383	363
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>383</b>	<b>363</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>4 242</b>	<b>-255</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-6 445</b>	<b>3 500</b>



## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	3 500	3 500
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-3 500</b>	<b>-3 500</b>
Participation des salariés aux résultats <b>VII</b>		
Impôts sur les bénéfices <b>VIII</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>934 355</b>	<b>710 108</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>944 300</b>	<b>710 108</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-9 945</b>	

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		



## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 250 794 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -9 945 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques

De nouvelles conventions ont été signées avec des mécènes concernant la Chaire Finagri.  
Concernant la chaire ETI, les conventions arrivant à leurs termes sont en cours de renouvellement.

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 143 129 €

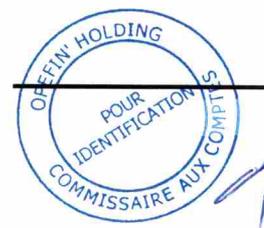


## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	1 460		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>	<b>1 460</b>		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 460</b>		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			1 460	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>1 460</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>1 460</b>	

ACCOUNTAE



## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 460			1 460
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>1 460</b>			<b>1 460</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 460</b>			<b>1 460</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Handwritten signature or mark.

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	63 759	63 759	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	51 171	51 171	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>114 930</b>	<b>114 930</b>	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	112 848	112 848		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autre organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	3 500	3 500		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>116 348</b>	<b>116 348</b>		



ACCOUNTAE

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 699	77 100
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>49 699</b>	<b>77 100</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	50 000	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	50 849	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>100 849</b>	




---

 ACCOUNTAE

---

 7

## Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
<b>TOTAL</b>							
Contributions financières d'autres organismes							
Frais de Fonctionnement	62 991	3 243				66 234	
Chaire ETI	19 589		19 589				
Chaire Finagri	124 020		47 125			76 895	
<b>TOTAL</b>	<b>206 600</b>	<b>3 243</b>	<b>66 714</b>			<b>143 129</b>	
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>206 600</b>	<b>3 243</b>	<b>66 714</b>			<b>143 129</b>	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif  
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

## Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
<b>TOTAL</b>				
Donations temporaires d'usufruit				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				



## Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	1 262				1 262
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice				9 945	-9 945
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
<b>Situation nette</b>	<b>1 262</b>			<b>9 945</b>	<b>-8 683</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 262</b>			<b>9 945</b>	<b>-8 683</b>

Commentaires : néant



ACCOUNTAE

## Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	1 262				1 262
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice					-9 945
- dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>1 262</b>				<b>1 262</b>
- dont générosité du public					
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 262</b>				<b>1 262</b>
- dont générosité du public					



ACCOUNTAË